



## **REVUE DE PRESSE**

**Samedi 22 juin 2019**



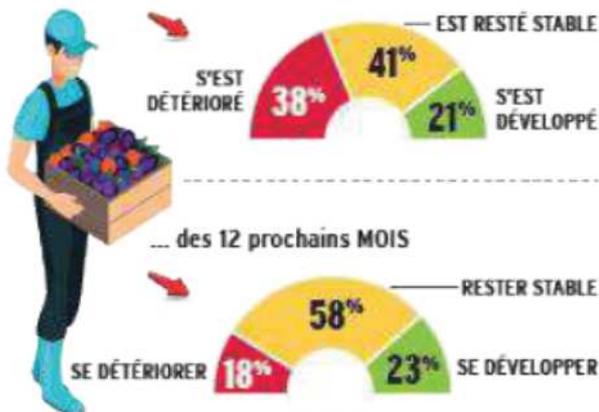
## Une France agricole en pleine mutation

### Situation économique

**71%** des agriculteurs envisagent **AU MOINS UN INVESTISSEMENT** au cours des 2 prochaines années

#### EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AU COURS ...

... des 2 dernières ANNÉES



### Diversification des activités

**42%** des agriculteurs ont déjà **AU MOINS UNE AUTRE ACTIVITÉ** non agricole / para-agricole



**42%** des agriculteurs ont un conjoint qui travaille dans le **SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ**  
**66%** chez les moins de 40 ans



**35%** des agricultrices sont **LIÉES À LEUR CONJOINT**

Source : étude pour la BPCE L'Observatoire réalisée par BVA auprès de 1.381 chefs d'exploitation en janvier-février 2019 (moyennes et grandes exploitations, France métropolitaine)

■ Une semaine, deux jours, une matinée... De nombreux ouvriers agricoles locaux écourtent leur contrat en ces temps de relevage ■ Le phénomène agace la filière, qui préfère la main-d'œuvre étrangère.



Comme ses concurrentes, la SNC Métayer met à disposition des ouvriers qui travaillent à l'année. Les trois quarts sont roumains, quatre fois mieux payés que chez eux. photo Renaud Joubert

# Vignes: quand les saisonniers baissent les bras

Marc BALTZER  
m.baltzer@charente101re.fr

Une petite annonce a fait marquer les collègues et c'était fait pour ça: détendre un peu l'atmosphère malgré le stress. La semaine passée sur Facebook, Sébastien Courtin, viticulteur à Saint-Preuil, lançait un appel « suite au désistement de cinq courageux saisonniers au bout de deux jours de relevage ». Derrière l'humour, une inquiétude: qu'en raison de cette défection, la levée des rameaux ne soit pas finie à temps, alors qu'elle doit se faire dans une fenêtre temporelle réduite (lire ci-dessous).

Le message a vite été supprimé parce que le chef d'entreprise de 32 ans a trouvé un prestataire de services capable de lui fournir 18 personnes en trois jours. Et que

le trait d'humour n'a pas été apprécié de tous. « En cinq commentaires, on est devenus des esclavagistes qui font fuir les saisonniers », rapporte le grand bonhomme en jurant qu'il n'a jamais martyrisé personne.

« Il y a des cas chaque année mais autant, c'est la première fois, assure celui qui s'est installé en 2010 avec son frère Maxime et son père Noël sur 43 hectares. On a commencé le mardi avec cinq saisonniers. À midi, je vois qu'il pleuvra gros le lendemain. Je propose donc de finir plus tard pour ne pas sortir mercredi. Peut-être que c'est là que je les perds... Tout le monde est OK mais dans l'après-midi, ils se souviennent qu'ils ont des rendez-vous. Le jeudi, à la reprise, je n'en ai plus qu'un sur cinq. » Les autres s'évaporent sans motif crédible et le lendemain, le cinquième évoque un

problème de transport. Sébastien Courtin les reverra, au moins pour régler leurs heures. Il ne verse pas dans la rengaine du « tous des fainéants », car « il y en a des bons aussi, y compris chez les débutants ».

« Si les Français touchaient quatre fois le Smic dans les vignes, ils resteraient aussi. »

Sauf que pour la première fois, désormais, il songe à confier tous ses relevages à une entreprise malgré un coût supérieur (1).

« Physiquement accessible »

La volatilité des travailleurs saisonniers n'est pas nouvelle en Cognac. « C'est récurrent depuis des années, déplore Sandrine Boinot, chargée de mission à l'Anefa de Charente (lire l'interview ci-contre), qui a orienté 500 personnes vers les relevages cette année. N'importe qui peut relever, poursuit-elle. Ce n'est pas technique, physiquement c'est accessible. Mais comme c'est ouvert aux débutants, nous avons parfois un public qui déchant, une fois sur le terrain. Il peut faire chaud, pleuvoir... C'est un travail en extérieur, tout le monde n'est pas prêt. » Si le phénomène est connu et « limité » selon l'Anefa, il n'en

agace pas moins les viticulteurs. « Les indemnités de chômage et le Smic sont trop conséquents en France », tranche Jean-Luc Métayer, qui a créé sa société de travaux agricoles en 2008 à Graves-Saint-Amant. En 11 ans, son chiffre d'affaires est grimpé à 1,5 Me grâce à une cinquantaine de saisonniers. Son secret: « Trois quarts de Roumains », qui perçoivent un salaire minimum (1) quatre fois supérieur à celui de leur pays. Ce qui incite à la fidélité, à l'image de Sébastien Vendrani, 37 ans, qui travaille en Charente depuis 6 ans. Il gagne 1.600 € par mois au lieu de 450 €. « À mon avis, si les Français touchaient quatre fois le Smic dans les vignes, ils resteraient aussi, reconnaît Jean-Luc Métayer. Mais ce n'est pas possible. » Alors, avec la paie actuelle, « on sera plus regardants sur les horaires, la pression qu'on nous met, on va changer plus facilement d'employeur », estime Géraldine Gezy, 40 ans et saisonnière dans l'agriculture depuis une dizaine d'années. « Pour les Français, l'obstacle est aussi l'absence de garanties, complète Bruno Prieur, directeur de Pôle emploi de Cognac, qui a centralisé 300 jobs de relevage ce printemps. Les demandeurs d'emploi qui ont la certitude d'avoir plusieurs mois de travail dans les vignes sont plus investis. » Alors qu'aujourd'hui, chaque campagne fait l'objet de plusieurs appels à candidatures spécifiques avec peu de suivi des effectifs. (1) Le salaire horaire viticole est de 10,03 € brut pour les tâches simples (140 € par mois pour 35 h hebdomadaires). Une prestation externalisée se négocie jusqu'à 20 € par heure et par travailleur tout compris (transport, fiches de paie, repas...)

## Interview Fabien Paquet, président de l'ANEFA 16



Comment se porte le marché de l'emploi agricole en Charente?

Pour ce qui concerne l'année 2018, l'ANEFA Charente a eu 618 postes à pourvoir dont 80 % sont issus du secteur viticole. Secteur qui recrute le plus sur nos terres charentaises, aussi bien sur des postes permanents que sur des postes saisonniers, avec une progression des offres d'une durée de 1 à 3 mois de 170 % par rapport à 2017, et des CDD de 3 à 6 mois avec une hausse de 75 %. Cela s'explique par le fait que l'ANEFA Charente, créée en 2011, commence à être connue et reconnue sur le terrain.

Comment expliquez-vous les difficultés à recruter dans le secteur?

Nous rencontrons surtout le désagrément à maintenir les équipes saisonnières dans son entièreté sur la durée. Certains d'entre eux partent en cours de mission. Ce qui provoque un déséquilibre au sein des équipes qui doivent pallier ces départs. L'ANEFA Charente travaille de concert avec les organismes d'insertion par l'activité économique, nous permettant ainsi de répondre à ce genre de contretemps et de renforcer assez rapidement les équipes. La difficulté peut également résider pour des personnes voulant travailler en agriculture et n'ayant pas de moyen de locomotion. Nous organisons des groupes de covoiturage pour pallier à ce problème.

Sur quelles pistes travaillez-vous pour endiguer ce phénomène?

L'ANEFA Charente est active sur le terrain, et sa mission est de promouvoir l'emploi et les formations agricoles. De procéder à du sourcing sur les personnes inscrites sur notre Bourse de l'Emploi: 413 nouveaux inscrits sur l'année 2018, dont 288 se sont positionnés sur le secteur vignes et vin. Les activités saisonnières donnent la possibilité aux débutants d'accéder aux postes, expliquant le nombre de candidats dans ce secteur d'activité. De sensibiliser un large public par des informations collectives.

## Mettre le raisin dans le bon sens

Le relevage consiste à dresser la vigne à la verticale en la coinçant entre deux ou quatre fils de fer, le long d'un fil conducteur. Le but: que la pousse monte car la vigne est une liane, seule, elle irait dans tous les sens, explique Sébastien Courtin. L'opération se fait après la taille hivernale, le tirage des bois et l'attachage. Après les premières chaleurs aussi, puisque les rameaux doivent avoir assez poussé pour être proches du fil conducteur. Quand il gèle, comme cette année, il faut attendre que les plants noircis reprennent leur croissance. Mais pas trop, sinon les rameaux s'emmêlent.



Il y a plusieurs techniques de relevage, rang par rang ou par deux, en un passage ou en plusieurs. Pour un hectare à relever, compter une journée et demie pour une personne seule.

# Tremblement de terre

## Un séisme de magnitude 5,2 ressenti en Charente

Un séisme «*peu courant*» de magnitude 5,2 sur l'échelle de Richter, dont l'épicentre est situé dans le Maine-et-Loire, a été ressenti de la Bretagne à l'Aquitaine hier matin. «*Ce type de séisme est peu courant sans être exceptionnel*», a expliqué Jérôme Vergne, physicien à l'école et observatoire des sciences de la Terre (Université de Strasbourg/CNRS). Un séisme de cette magnitude est observé en moyenne «*tous les 4-5 ans*» en France métropolitaine «*mais avec une certaine variabilité*», a-t-il précisé. De nombreux Charentais ont

ressenti la secousse, survenue vers 8h50, de Cognac à Angoulême en passant par Ruffec.

En Charente, des dizaines de témoignages racontent également ces secousses. Même si, comme dans le reste du Grand-Ouest touché par ce tremblement de terre, les secours n'ont pas dû intervenir.

Le 20 mars dernier, la terre avait déjà tremblé, avec un séisme de magnitude 5. Mais l'épicentre était beaucoup plus proche de la Charente, dans le secteur de Montendre.

# Éolien: le moratoire fait gronder

Hier, deux points ont particulièrement nourri les débats au conseil départemental: le retour aux 90km/h sur certains tronçons et la volonté de donner un sérieux coup de frein à l'éolien.

Lénaëlle SIMON  
l.simon@charentelibre.fr

Des élus qui «savent prendre leurs responsabilités» versus «une fanfaronnade populiste». C'est là que les débats ont été les plus vifs hier. En proposant de voter un rapport pour demander à l'État de «geler» pendant deux ans tous les projets éoliens qui n'auraient pas fait l'objet d'un accord avec les collectivités locales, de créer un schéma directeur départemental de l'éolien et un observatoire qui rendrait un avis public sur chaque projet, François Bonneau, le président du conseil départemental, s'est mis toute l'opposition à dos. Des idées «inutiles» selon Philippe Bouty, chef de file de l'opposition et président de la CDC de Charente limousine, pourtant terre d'éoliennes et de contestations (comme le Ruffécois). Parce qu'il existe déjà, explique t-il, des outils de maîtrise des implantations: les plans d'urbanisme, les plans d'occupation des sols, les plans climat-énergie, etc. Et parce que «la transition énergétique est une nécessité».

”

**Vous n'êtes pas Dieu tout puissant en Charente.**

La majorité ne le conteste pas. «On ne fustige pas l'éolien mais l'exès d'éolien», insiste Marie-Henriette Beaugendre, vice-présidente. La Charente compte 236 installations et projets d'éoliennes. Et même si l'on arrêtaient d'en construire pendant douze ans, la contribution du département serait fidèle à l'objectif du schéma régional, indiquent les services du Département. La collectivité entend donc éviter le risque de saturation des paysages et rééquilibrer les implantations dans la grande région alors que 93 % de la puissance installée est dans l'ex-Poitou-Charentes. «Mais vous n'êtes pas Dieu tout puissant en Charente», tance Philippe Bouty, rappelant que «le Département n'est pas compétent pour valider ou non



Le Département dit avoir entendu le vent de contestations (Ici à St-Claud) qui gronde face aux projets éoliens.

Photo archives CL

l'implantation des projets éoliens». «J'entends des choses qui sont dans les discours des anti et ça me gêne», abonde Nicole Bonnefoy. «On veut prendre nos responsabilités d'élus. Nous souhaitons que l'accent soit mis sur l'hydroélectricité (28 sites ont été identifiés, Ndlr) et sur le photovoltaïque pour lequel nous avons du retard», rétorque François Bonneau. Il rappelle qu'un important projet de parc photovoltaïque est en cours à Villognon pour réhabiliter les terrains utilisés pendant la construction de la LGV.

## «Moins d'accidents»

Même sur la question du retour aux 90 km/h, le débat a été nourri, l'opposition accusant les élus aux affaires de vouloir agir «alors que le cadre législatif n'est pas stabilisé». Philippe Bouty estime que 40 % maximum des routes repasseraient à 90 et que cela engendrerait une grande confusion chez des automobilistes obligés de jongler entre 70km/h, 80, 90 et 110. En outre, «les chiffres de la sécurité routière 2018 n'ont jamais été aussi bas». «Difficile d'imaginer l'autorité de l'Etat donner un avis favorable à la modulation de la vitesse. Il

faudra assumer le dépassement d'un avis négatif et une lourde responsabilité si des accidents coûtent la vie à certains de nos concitoyens.» C'est justement sur les chiffres de l'accidentologie que s'appuie le projet du Département: 42 accidents sur les routes départementales entre juillet 2018, date de mise en œuvre des 80 km/h, et dé-

cembre 2018, contre 39, 38 et 30 les semestres précédents. Va s'ouvrir désormais une période de concertation, associant la préfecture, les maires, les associations de sécurité routière et la commission départementale de sécurité routière. Une commission qui devrait être consultée sur chaque décision de relèvement de vitesse sur un tronçon.

## 80 places pour les mineurs isolés

### Mineurs non accompagnés (MNA).

Ils sont de plus en plus nombreux en Charente: 119 en décembre 2018 relevant de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et donc du Département, 146 en ce moment. L'offre d'accueil étant saturée, le Département va créer d'ici septembre 40 places pour la mise à l'abri des personnes se déclarant MNA et 40 autres pour la prise en charge de ceux confiés au Département au titre de l'ASE.

**Budget.** Après l'inscription de plus de 87,759 millions de crédits hier, le budget du Département s'élève à un peu plus de 646 millions. La capacité de désendettement est de 4 ans.

**Social.** Le Département veut mieux prévenir «les sorties sèches» de l'ASE après 18 ans en finançant un poste d'éducateur chargé de suivre les jeunes ne rentrant pas dans les critères d'obtention d'un contrat jeune majeur (30 à 40 par an). Des actions existent déjà. Il veut aussi mettre en place un accompagnement spécifique pour les enfants victimes de violences conjugales, dans le cadre d'accueils de jour ou d'hébergements à Angoulême et Cognac.

**Panneaux.** Conséquence des gilets jaunes, le Département a voté une ligne de 10 000€ pour remplacer les équipements dégradés sur les routes.

**À** force de faire feu de tout bois dans ses combats extrêmement louables contre le glyphosate ou les camions sur la RN10, notre sénatrice Nicole Bonnefoy s'est un peu pris les pieds dans la fibre optique cette semaine. Elle a étrillé François Bonneau parce que les premiers foyers du plan de déploiement du très haut débit ne seront desservis qu'en juillet, au lieu de janvier comme prévu à l'origine. Soit

cinq mois de retard, pour ce chantier gigantesque. Quel scandale, au pays de la cagouille et de la charentaise! On conseille à notre représentante au Sénat, une institution peu suspecte de confondre vitesse et précipitation, de se plonger dans la chronologie de la mise à 2x2 voies de la RN10, rappelée

## Un train de sénatrice

dans notre édition de vendredi. Cette œuvre aura pris 46 ans, soit 39 ans de retard par rapport à la promesse initiale d'un préfet ambitieux. On pourrait multiplier les exemples, y compris sous l'ancienne majorité départementale, dont elle était une des fers de lance. Qui a passé dix ans à ne rien

décider de l'avenir du musée du cinéma. Mais on sent bien que la pression monte dans le match Bouty-Bonnefoy-SFR contre Bonneau-Charente Numérique pour savoir qui de la Charente Limousine ou du reste du monde charentais serait branché le premier. Patience Nicole, comme on disait jadis à Confolens, c'est à la fin de la foire qu'on comptera les bouses.  
Armel LE NY

### GERARD LEFEVRE

passerait de la scène du théâtre à celle de la politique. Il se dit que le directeur du théâtre d'Angoulême serait courtisé par l'équipe de campagne du maire (et bientôt) candidat à sa propre succession, Xavier Bonnefont. *«On en parlera en temps et en heure»*, esquive Gérard Lefèvre avant de se faire plus explicite. *«D'abord on va attendre de voir si Xavier Bonnefont se déclare. Et ensuite, attendre que ceux qui me sollicitent viennent me parler.»* Le directeur de la scène nationale, qui s'apprête à partir à la retraite, ajoute qu'au 1er janvier 2020 il sera *«disponible»* et que *«la chose publique (!) intéresse beaucoup.»* Si ça c'est pas un appel du pied!



Archives Majid Bouzid



Le Théâtre de la nature a bruisé en premier, dès 18h au Jardin public, avec la rock school des Abattoirs. Les sections rock (à gauche) et chant ont précédé les Péruviens de Peru Andino, qui représentaient Pisco, jumelée depuis octobre dernier.

■ L'an dernier, c'était une première ■ Hier à nouveau, la ville a placé sa fête de la musique sous le signe des jumelages ■ Ce qui a donné à la soirée un tempo particulier ■ Car les rockeurs étaient là aussi.

# Cognac s'est joué du monde entier

Marc BALTZER  
cl.cognac@charentelibre.fr

**D**u balafon à fond et des tambours inconnus: la statue de François-1<sup>er</sup> a changé de cadence cette année, avec la fête de la musique. Après le punk rock slovaque de 2018, Cognac a réservé sa scène principale à deux autres invités venus de villes jumelles. Les Péruviens de Peru Andino, qui représentaient Pisco (mariée à Cognac depuis octobre), puis les griots burkinabés de Kossi, près de Boala, jumelée depuis 2010. Les premiers ont étonné jusqu'aux enfants avec leur tenue et leurs danses traditionnelles, qu'ils ont montrées également au Théâtre de la nature, un peu plus tard. Les seconds ont emballé la foule avec, dans un premier temps, la délicatesse des koras, puis la force des percussions. Par moments, les rythmes africains ont chevauché ceux, plus classiques, des groupes de rock installés dans les bars de la rue du 14-Juillet et place Camille-Godard. Sur le boulevard Denfert-Rochereau, c'était plus calme avec un chapelet de chansons françaises. La foule, qui s'est densifiée vers 20h30, en a profité un peu partout.



L'an dernier, un groupe punk de la ville jumelle de Michalovce (Slovaquie) avait décoiffé la place François-1<sup>er</sup>. Les griots burkinabés de Kossi ont pris le relais, hier.

Photos M. B et J. P.



Rue du 14-Juillet, les Rav'Agés ont distillé leur bonne humeur... et le public a apprécié.



Ambiance salsa sur la place du Canton. À déguster en dansant ou entre amis, autour d'un verre.

## Gens du voyage

# L'aire de grand passage devrait s'implanter à Saint-Brice

La question sera tranchée mercredi, lors du conseil d'agglo de Grand Cognac à Chassors. L'aire de grand passage des gens du voyage devrait s'implanter aux Mullons, à Saint-Brice. Plusieurs options avaient été envisagées, mais ce terrain est celui qui permet de «cocher le plus de cases», observe le président Jérôme Sourisseau, confirmant l'information révélée hier par nos confrères de *Sud Ouest*.

À quelques minutes de l'entrée de Cognac, de l'hôpital et de la zone commerciale, le site est également tout proche de la Nationale 141.

«Nous en sommes propriétaires à 80 %, ce qui fait que nous n'avons pas besoin d'entrer dans des procédures d'expropriation», ajoute Jérôme Sourisseau, qui devrait lancer l'achat des petits bouts manquants lors du conseil.

C'est par ailleurs une surface qui ne retournera jamais à l'agriculture, contrairement à un autre terrain proche de la nationale, qui avait, un temps, été envisagé à Gensac-la-Pallue.

«Ôter quatre hectares de surface plantable, ce n'était pas envisageable. L'interprofession est montée au créneau.»

La proposition des Mullons a déjà été soumise à l'État, qui va désormais s'attacher à lever les contraintes environnementales. Cela risque de prendre au moins une année. En zone Natura 2000, le terrain a servi de décharge sauvage par le passé. Il a également accueilli le moto-cross.

«Il reste encore des pneus», souligne le président, qui précise qu'un tiers des neuf hectares servirait à l'aire de grand passage.

«Le reste sera régénéré et remis au propre.» Les riverains n'ont pas été consultés.



Les riverains et le maire de Saint-Brice se sont opposés à la réouverture du circuit de moto-cross des Mullons.

Le site devrait accueillir l'aire de grand passage. Archives CL

«De toute façon, aucun ne dirait oui», balaie Jérôme Sourisseau, qui a invité le syndicat des gens du voyage, mercredi, pour qu'il explique ce qu'est précisément une aire de grand passage.

«C'est très réglementé, inaccessible sans autorisation. Il faut faire une demande officielle à la préfecture.» Ces aires fonctionnent généralement de mai à septembre.

Une autre aire de petit passage doit voir le jour à Châteauneuf, sur une parcelle proposée par la commune. Cela va permettre à l'agglo de se mettre en conformité avec la loi et de répondre à la demande de l'État, qui se faisait de plus en plus pressant. «La machine est en route», dit Jérôme Sourisseau, qui espère pouvoir ouvrir la structure d'ici à deux ans.

Julie PASQUIER

# Les pompiers replongent dix ans en arrière

En juin 2009, la caserne quittait la rue de Bellefonds pour Crouin. Un déménagement commémoré hier avec les anciens.



Une cinquantaine de pompiers, en activité ou retraités, s'est retrouvée hier midi à l'ancienne caserne de la rue de Bellefonds. Photo J. P.

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

**D**es souvenirs, oui, mais pas de nostalgie. Francis Devezeaud a officié comme sapeur-pompier à Cognac jusqu'en 2000. «J'ai même connu la caserne dans la cour du musée», souriait-il hier, à l'heure de redécouvrir l'ancien centre de secours de la rue de Bellefonds, aujourd'hui siège des bus de l'agglo. Pour célébrer les dix ans du déménagement de la caserne rue Pierre-Loti, le capitaine David Bardin avait convié les anciens et les actifs en centre-ville. En fin de matinée, une dizaine de camions ont stationné, rue de Bellefonds... comme à l'ancienne. «Pour partir avec un

véhicule, il fallait en sortir deux autres», se rappelle David Main, pompier à Cognac depuis 2001. Il raconte le manque d'espace, la galère dans la tour de séchage...

## «C'était hyperconvivial»

«Mais c'était hyperconvivial. On a plein de souvenirs qu'on ne peut pas raconter.»

Aurélien Renaudin a intégré les jeunes sapeurs-pompiers en 1993, rue de Bellefonds, avant de devenir «volontaire, avec la mob». Il est aujourd'hui soldat du feu à Cognac, comme l'était son père Gérard avant lui. Ils ont fait la visite ensemble, hier.

«À l'époque, on utilisait beaucoup plus les compétences de chacun»,

dit Aurélien. En écho, les anciens lancent: «Ce carrelage, c'est nous qui l'avons fait.» Ils regrettent que la corde ait été enlevée, se demandent où est passée la planche dans la salle de musculation.

«Ça manquait d'air dans cette pièce», constate un autre retraité, qui se souvient aussi de la fumée de cigarettes qui y pénétrait. C'est qu'à côté, on jouait au baby-foot. «Et à l'époque, on avait le droit de fumer à l'intérieur», dit David Main.

Au standard, les uns et les autres racontent l'agitation des jours de tempête. Francis Devezeaud revient sur l'inondation de 1982. Une plongée dans les souvenirs qui s'est terminée par un repas pris en commun, rue Pierre-Loti.

# Une terrasse et du gazon pour l'X'eau



Les élus de Grand Cognac ont inauguré hier les nouvelles installations.

Photo CL

C'est plus vert que l'été dernier. Et il y aura aussi plus d'ombre, les jours de grand soleil. Quelques aménagements ont été réalisés à l'extérieur de l'X'eau, le complexe aquatique inauguré en avril 2018 aux Vauzelles. Des aménagements nécessaires au vu des remontées des usagers. Quatre grands parasols ont été installés sur les pelouses... où du gazon a été semé. Une terrasse a égale-

ment pris place près du coin cafétéria. «Un vrai coin pour manger», se réjouit Réginald Galland, le directeur des équipements aquatiques. Montant de l'investissement: autour de 30.000 euros.

«On améliore au fur et à mesure», ajoute-t-il, précisant que des chaises seront aussi mises à la disposition des baigneurs à l'extérieur. Les bains de soleil, eux, restent réservés à la clientèle de l'espace bien-être.

## Le chiffre

# 22

heures. Ce dimanche soir, la place François-1<sup>er</sup> s'anima pour le retour des joueurs de l'UCS après la finale du challenge Yves-du-Manoir, lors de laquelle ils affrontent Mâcon, à Montluçon. «À l'issue de la rencontre, et quel que soit le résultat du match, les joueurs sont attendus place François-1<sup>er</sup> à partir de 22 heures pour fêter avec leurs supporters leur magnifique parcours», annonce la mairie, qui a décidé de laisser en place la scène installée pour la fête de la musique.

# Commerce

## Ars retrouve une boulangerie



Hélène Tournadre est ravie de pouvoir acheter son pain à Ars.

Photo CL

**D**epuis lundi, les habitants d'Ars et des alentours peuvent de nouveau trouver du pain frais, des viennoiseries et des gâteaux dans une toute nouvelle boutique ouverte en plein centre du bourg, dans les locaux libérés par la poste. Après la fermeture de l'ancienne boulangerie qui n'avait pas trouvé de repreneur, la mairie avait lancé quelques appels sans succès, jusqu'à ce que Claude Bertrand, boulanger et pâtissier, s'installe à Genté il y a quelques mois, et propose d'ouvrir un dépôt de pain à Ars. En accord avec lui, les locaux ont été réaménagés, et les travaux ont été effectués en régie par les employés de la commune. Pour offrir un magasin accueillant où Loriane Bernard, embauchée pour

l'occasion, expose sur son étal les pains «poulichette», de tradition ou le «pain du sportif». À disposition de la clientèle également, salon de thé et petite restauration devraient satisfaire les attentes. Dès aujourd'hui samedi, le «Soirée» fait son apparition, une nouvelle pâtisserie, spécialité exclusive de Claude Bertrand, qui ne sera en vente que le samedi et le dimanche. Et si l'artisan se félicite d'avoir atteint dès la première semaine la moitié de son objectif, la maire Hélène Tournadre se réjouit de voir *«le centre bourg s'animer, avec ce nouveau commerce, face à la boucherie, à proximité de la maison médicale et de la pharmacie»*.

«Chez Claude & Co», Tél. 06.68.41.64.33.

## COGNAC CHÂTEAUBERNARD

M<sup>me</sup> Françoise GIRAUD,  
M<sup>me</sup> et M. Alain TROUSSARD,  
Nathalie et Jean Charles MORIN, Paul et Rémi,  
Pierre BRAUD et Edwige, Marie et Victoire,  
Sophie et Romain LIAGRE, Gaspard et Hippolyte,  
Julie TROUSSARD, Victor,  
M. Alain PRADÈRE, ses enfants et petits-enfants ;  
M<sup>me</sup> Nicole PRADÈRE, ses enfants et petits-enfants,  
et toute la famille  
sans oublier sa fidèle et dévouée Cathy,  
vous font part du décès de

### Jean Vincent COUSSIÉ,

conseiller honoraire de La Banque de France,  
docteur ingénieur Institut national Agro Paris,  
ancien DG d'Unicoop et des Ets Henri Mounier.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 25 juin 2019, à 15 heures,  
en l'église Saint-Léger de Cognac.  
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Crouin.  
Ni fleurs ni couronnes.  
Pas de visites à la maison funéraire de Cognac.

PFG, Services Funéraires, Matreite,  
Prévoyance, 23, rue d'Angoulême,  
Cognac, t.él. 05.45.82.00.38.

## ■ ONU

### Accord mondial contre le harcèlement au travail

L'Organisation internationale du travail (OIT) a adopté hier le premier traité international sur la violence et le harcèlement au travail. «*Moment historique*», a déclaré le Suisse Jean-Jacques Elmiger, qui présidait les débats. La convention s'applique à la violence et au harcèlement en lien avec le monde du travail, y compris dans les espaces publics et les espaces privés lorsqu'ils servent de lieu de travail, mais aussi pendant les trajets entre le domicile et le lieu de travail, ainsi que dans les communications électroniques. Elle reconnaît par ailleurs que la violence et le harcèlement «*touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles*». Elle relève que d'*autres personnes appartenant à un ou plusieurs groupes vulnérables* sont également plus touchées, mais sans toutefois préciser lesquelles. Il faut désormais que deux pays ratifient la convention pour qu'elle entre en vigueur. Le texte ne lie que les pays qui vont la ratifier. Ceux qui le feront devront adopter des politiques de sensibilisation et une législation visant à «*interdire*» la violence et le harcèlement dans le monde du travail, établir des mécanismes de contrôle et des sanctions.

# Cet après-midi



## Eclaircies

Le beau soleil est parfois contrarié par des passages nuageux qui restent inoffensifs.

## Dimanche

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
16° 29°	16° 33°	15° 32°	14° 32°

## Lundi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
17° 30°	18° 33°	18° 33°	17° 33°

## Mardi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
20° 29°	20° 33°	19° 33°	19° 33°

## Mercredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
21° 34°	21° 37°	20° 37°	20° 37°

## Jeudi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
22° 37°	22° 39°	21° 40°	22° 39°

## Vendredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
23° 34°	23° 38°	22° 39°	22° 38°

## HIER

	Mini	16h
Angoulême	12°	18°

# Les ailes brisées de Loiseau

**BRUXELLES** Elle aurait pu jouer un rôle majeur au Parlement européen. Ses propos maladroits ou déplacés vont l'en empêcher

**Bruno Dive, rédaction parisienne**  
b.dive@sudouest.fr

Elle avait raté son entrée en campagne avec une déclaration de candidature faussement spontanée dans un débat face à Marine Le Pen. Elle a manqué son atterrissage à Strasbourg à cause de propos au vitriol et prononcés sans prudence sur ses rivaux et amis politiques du Parlement européen. Nathalie Loiseau est en passe de devenir l'un des plus fameux exemples de gâchis politique. Voilà une femme qui fut une ministre discrète mais efficace des Affaires européennes pendant deux ans, qui pouvait faire valoir ses compétences pour jouer un rôle dans la nouvelle Assemblée de l'Union, mais qui ne doit le succès relatif de sa liste qu'au sérieux coup de pouce que lui a apporté Emmanuel Macron, et qui devra se contenter de jouer les seconds rôles à Strasbourg ou à Bruxelles.

Mercredi, l'ancien Premier ministre roumain, Dacian Cioloș, a été élu président du groupe centriste Renouveau Europe, troisième en importance avec près de 110 sièges, et dont les députés macronistes français forment la première composante (21 sièges). Logiquement, c'est à Nathalie Loiseau que devait revenir ce poste. Elle s'y était préparée. Elle allait faire partie de ce club très influent des présidents de groupe.

Mais cela, c'était avant. Avant ce funeste mercredi 5 juin et cette rencontre avec une douzaine de journalistes accrédités à Bruxelles, de-

vant lesquels elle s'est « lâchée » avec ce ton direct et ce langage cru qui peuvent faire son charme, mais constituent son talon d'Achille.

## Attaque en règle

Passé encore qu'elle ait qualifié d'« ectoplasme » Manfred Weber, le candidat allemand du PPE (conservateurs) à la présidence de la Commission européenne. Même s'il s'agissait du meilleur moyen pour se mettre à dos la puissante délégation allemande et la chancelière, beaucoup n'en pensent pas moins. Et sans doute M<sup>me</sup> Merkel, elle-même. Mais que Nathalie Loiseau attaque, les uns après les autres, les

ténors de son groupe, voilà qui dépasse l'entendement. Guy Verhofstadt ? « Un vieux de la vieille qui a des frustrations rentrées depuis quinze ans. » L'ancien Premier ministre belge était pourtant prêt à lui passer le témoin pour la présidence du groupe. Jean Arthuis ? « C'est triste qu'une si belle intelligence parte avec autant d'aigreur. » L'ancien ministre centriste, l'un des premiers à avoir rallié Emmanuel Macron, était pourtant disposé à l'aider. Le Suédois, Fredrick Federley ? « L'élire reviendrait à donner les clés du groupe à la droite allemande. » La Hollandaise, Sophie in't Veld ? « Ça fait quinze ans qu'elle perd

toutes les batailles qu'elle mène. » Le meilleur restait à venir : « Le souci, c'est Merkel. Plus elle est affaiblie, moins elle bouge. Rapidement et Merkel, ça ne va pas ensemble. »



Un printemps politique qui ressemble au parcours du combattant pour Nathalie Loiseau. PHOTO AFP

Sans conviction

À l'Élysée, on dissimule mal de l'agacement. Au siège de La République en Marche, c'est la consternation. D'autant qu'une fois encore, Nathalie Loiseau s'est maladroitement défendue. Elle a d'abord publié un démenti (la conversation était off) avant de devoir démentir son démenti, chacun des participants ayant avéré les propos tenus. L'un de ses proches tente de l'excuser, sans grande conviction : « Elle était crevée par ses deux mois de campagne.

Elle a découvert la violence du combat politique ; elle n'y était pas préparée. »

Et voilà comment Nathalie Loiseau, cheffe de la troisième délégation au Parlement européen, devrait se retrouver vice-présidente parmi tant d'autres dudit Parlement et retourner à l'anonymat. Même la présidence d'une commission devrait lui échapper. Et ce sera déjà bien si le numéro deux de sa liste, l'écologiste Pascal Canfin, réussit à en décrocher une.

Pour l'ancienne directrice de l'ENA, ce premier printemps électoral aura décidément ressemblé à un parcours du combattant. Parcours sur lequel elle aura trop souvent trébuché.

# La très difficile succession de Juncker



Jean-Claude Juncker est en poste jusqu'au 31 octobre.

PHOTO ARIS OIKONOMOU / AFP

**UE** Le sommet de Bruxelles n'a pas permis de trouver un nouveau patron pour la présidence de la Commission européenne. Or le temps presse

Les délicates négociations engagées au sommet européen de Bruxelles en vue de trouver une personnalité acceptable pour la présidence de la Commission ont échoué, jeudi, et un sommet de crise a été convoqué pour le 30 juin.

Emmanuel Macron s'est dit satisfait du résultat du sommet. « Je n'ai pas le sentiment d'avoir vécu un échec », a-t-il déclaré. Angela Merkel a pris acte de ce blocage. « Je vais consulter nos partis (membres du PPE) », a-t-elle indiqué.

Les déclarations des responsables du PPE montraient toutefois une irritation contre le mauvais coup porté à leur prétendant, l'Allemand Manfred Weber, dont les socialistes et les centristes ne veu-

lent pas. « La prise de position des chefs des groupes libéraux et socialiste a été prise à Paris et à Madrid », ont-ils accusé.

La situation d'échec a été établie après quatre heures de discussions.

## « Pas très facile »

« J'ai constaté avec un certain plaisir, amusement, oui bonheur, qu'il n'est pas très facile de me remplacer », a ironisé Jean-Claude Juncker. Le président de l'exécutif européen est en fonction jusqu'au 31 octobre minuit.

Un accord sur le nom de son successeur doit être trouvé avant le 2 juillet, jour de la session inaugurale du nouveau Parlement au cours de laquelle il doit élire son président. « Nous devons avoir

## BUDGET EUROPÉEN

Le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte, a enterré hier toute idée de « budget pour la zone euro », à l'inverse d'Emmanuel Macron qui a appelé, à l'issue d'un sommet, à « poursuivre » le travail sur le sujet.

une Commission européenne opérationnelle pour gérer le Brexit, surtout si Boris Johnson devient Premier ministre du Royaume-Uni », a insisté un diplomate de haut rang.

Les discussions doivent se poursuivre en marge du sommet du G20, à Osaka, les 28 et 29 juin, a indiqué Jean-Claude Juncker.

# Lignes haute tension : un risque pour les enfants ?

**SANTÉ** L'Anses évoque un risque « possible » de leucémie infantile

Les champs magnétiques à basses fréquences, émis notamment par les lignes à haute tension, représentent un risque « possible » de leucémie chez les enfants qui habitent à proximité, a prévenu hier l'Agence nationale de sécurité sanitaire. L'Anses, qui avait déjà alerté en 2010 sur une « association possible entre l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences et le risque à long terme de leucémie infantile », explique que les nouvelles études parues depuis cette date la conduisent à « réitérer » ses conclusions.

Les champs magnétiques basses fréquences sont tous ceux dont la fréquence est inférieure à environ 8,3 kilohertz, seuil au-delà duquel commencent les radiofréquences. Ils sont émis par les réseaux de transport d'électricité et les transformateurs électriques, mais aussi par les transports, les aimants, les appareils électroménagers ou encore l'ensemble des câbles électriques dans lequel un courant circule.

Toutefois, la plupart des études épidémiologiques disponibles portent sur les fréquences utilisées pour le transport d'électricité, 50 Hz ou 60 Hz, explique Olivier Merckel, responsable de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques à l'Anses.

## 40 000 enfants exposés

Plusieurs de ces études mettent en évidence une augmentation statistique du risque de leucémie infantile à partir d'un certain seuil d'exposition, évalué selon les études entre 0,2 et 0,4 microteslas, l'unité de mesure du champ magnétique.

40 000 enfants de moins de 15 ans sont ainsi exposés à leur domicile à un niveau de champ magnétique supérieur à 0,4  $\mu$ T, et 8 000 enfants sont scolarisés dans une école exposée à un niveau plus élevé que ce seuil, selon une étude



L'Anses recommande de ne pas implanter de nouvelles écoles à proximité des lignes à haute tension. ARCHIVES AFP

commandée par l'Anses et réalisée par l'Institut de recherche publique Inserm et le CHU de Caen.

Au vu de ces données, l'Anses recommande « de ne pas installer ou aménager de nouveaux établissements accueillant des personnes sensibles (hôpitaux, écoles...) à proximité immédiate des lignes à très haute tension, ni d'implanter de nouvelles lignes au-dessus de tels établissements ».

L'agence souligne par ailleurs « la nécessité de mieux maîtriser l'exposition en milieu de travail pour certains professionnels susceptibles d'être exposés à des niveaux élevés de champs électromagnétiques, et parmi eux tout particulièrement les femmes enceintes ».

En effet, « à des niveaux d'exposition élevés pouvant être rencontrés en milieu professionnel, des études expérimentales ont mis en évidence la possibilité d'effets biologiques (stress oxydant, effets génotoxiques, effets sur la physiologie cellulaire) ».

## TROIS CLÉS POUR COMPRENDRE

# La différence entre canicule et chaleur intense en météorologie

Les températures vont sérieusement grimper en France, la semaine prochaine. Pic de chaleur ou canicule ?

Dans le langage courant, on a tendance à se plaindre d'une chaleur « caniculaire » dès que le thermomètre monte un peu trop fort en été et que l'on connaît un pic de chaleur. La réalité est légèrement différente. Féroce et brutale, une véritable canicule est un phénomène météorologique spécifique à prendre très au sérieux, d'autant qu'il va devenir de plus en plus fréquent, et ce, dès la semaine prochaine.

## 1 À partir de quels seuils parle-t-on de canicule ?

En cas de forte chaleur, Météo France n'active la vigilance orange canicule que lorsque les températures le jour et la nuit dépassent ou ne descendent pas sous certains seuils et ce pendant au moins trois jours. Ces seuils sont différents selon les départements.

Ainsi, dans le nord de la Bretagne, dans les Côtes-d'Armor, la vigilance orange canicule ne sera activée que si les températures, le jour, dépassent les 31°C pendant au moins trois jours et que la nuit, elles ne descendent pas sous la barre des 18°C, pendant au moins trois nuits.

Par contre, dans le Sud-Ouest, les seuils sont de 34 à 36°C en journée et de 20 à 21°C la nuit. Par exemple, en Gironde, on parlera de canicule si les températures la nuit ne chutent pas sous les 21°C et que pendant trois jours, elles dépassent les 35°C.

## 2 Quelle est l'origine d'une canicule ?

En France, la canicule est due principalement à la conjonction de deux phénomènes météorologiques : un anticyclone bien installé



Jusqu'à 40°C sont attendus la semaine prochaine. ARCHIVES A. LACAUO

sur l'Europe et une dépression ancrée sur l'Atlantique. Les fortes chaleurs et les canicules surviennent généralement entre le 15 juillet et le 15 août, mais peuvent commencer plus tôt, en mai ou en juin, comme c'était le cas l'an dernier et à nouveau la semaine prochaine.

Les citadins sont les premières victimes de ces vagues de chaleur exceptionnelles, car les villes abritent et génèrent des « îlots de chaleur ». Les zones urbaines où les températures s'élèvent plus qu'ailleurs, et surtout, redescendent moins le soir, auto-alimentent le phénomène.

## 3 Que faut-il faire pour se protéger ?

Les plantes, les animaux et la biodiversité en général n'apprécient pas vraiment les épisodes caniculaires. Les êtres humains, dont la température interne doit rester aux alentours de 37°C, en souffrent tout particulièrement.

Autre inconvénient majeur pour la santé, lors des périodes de très

forte chaleur, la pollution de l'air à l'ozone reste élevée et peut dépasser les seuils d'information pour donner lieu à des alertes.

Voici un petit guide de survie en temps de fournaise, inspiré des conseils donnés par les autorités sanitaires. Il faut maintenir les volets et fenêtres fermés, tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure et éviter de sortir aux heures les plus chaudes. On doit aussi se rafraîchir régulièrement en se mouillant la peau (visage, avant-bras...) avec un gant humide ou un brumisateur.

Autre conseil : se désaltérer régulièrement sans attendre d'avoir soif, en buvant 1,5 à 2 litres d'eau par jour, éviter l'alcool et les boissons à forte teneur en caféine qui ont un effet diurétique, selon les autorités sanitaires. Enfin, on n'oublie pas de veiller au bien-être des personnes les plus fragiles de son entourage, des enfants aux personnes âgées, afin de prévenir tout malaise et d'alerter éventuellement les secours.

# Elle voit du sexisme partout

Hier, après une longue intervention sur le dossier éolien au Département, la sénatrice Nicole Bonnefoy s'est fait recadrer par Jérôme Sourisseau avec une phrase : « les discours les plus longs ne sont pas forcément les meilleurs ». On ne peut pas dire qu'il s'agisse d'une agression éhontée. Pourtant, Nicole Bonnefoy est illico montée sur ses grands chevaux, en taxant la phrase de Jérôme Sourisseau de « réflexion sexiste ». Ce qui a fait tomber des nues une bonne partie de l'assemblée. Qu'est-ce que cette phrase a de sexiste ? Cela nous rappelle un article paru dans ces colonnes, dans lequel nous avons écrit que Nicole Bonnefoy avait « pesté » contre une quelconque décision. Aussitôt, la sénatrice s'était offusquée sur les réseaux sociaux, estimant, à tort (on peut lui en apporter la preuve avec d'autres articles), que l'utilisation de ce verbe était liée à sa condition féminine. À un moment, ce serait peut-être bien d'arrêter de crier au loup pour rien...

# Sans contrefaçon

Suite à cet échange sur Facebook, l'assistante parlementaire de Nicole Bonnefoy a posté un commentaire qui accuse Jonathan Muñoz de contrefaçon. Cet échange a, depuis, été effacé... Mais le logo de sa campagne pour conquérir la mairie de Cognac en 2020 serait bel et bien identique à celui d'Airload, une société de technologie numérique. La ressemblance frappe aux yeux, même si les couleurs ont été retouchées (voir ci-dessous). L'intéressé nie toute contrefaçon : « J'utilise un logiciel graphique qui propose des logos libres de droit. Celui que j'ai choisi en fait partie, et on peut le transformer à l'infini. » Ouf, ce serait bête de commencer une campagne avec un plagiat !



**Voici les deux logos, sensiblement identiques.**

REPRODUCTION

## Des bisbilles entre camarades Mesnier a des priorités

Cette semaine, une bisbille s'est produite sur Facebook. Jonathan Muñoz, directeur de cabinet du maire de Cognac et ancien encarté socialiste, a épinglé sa camarade, la sénatrice Nicole Bonnefoy. Cette dernière qualifiait le président du Conseil départemental, François Bonneau, de « girouette », à propos de la stratégie sur la fibre optique. Commentaire de Jonathan Muñoz : « En matière de girouette, girouette, elle sait de quoi elle

Le député, rapporteur général de la loi « Ma Santé 2022 », chargé de mener une mission sur l'avenir des urgences, est très occupé... Et le fait savoir. Alors qu'une tribune en faveur d'une législation encadrée du cannabis a été signée par des députés de la majorité, Thomas Mesnier a réagi, dans les colonnes du « Monde », jeudi : « Nous avons d'autres sujets à travailler plus importants pour le quotidien des Français ». Pas d'appel du 21 joint pour le Charentais.

# Bouty crie à la démagogie

**POLITIQUE** Hier, le Département a proposé un moratoire sur l'implantation des éoliennes et évoqué les limitations de vitesse sur les routes

Bertrand Ruiz  
b.ruiz@sudouest.fr

Deux dossiers ont échaudé les élus départementaux en séance plénière hier. Deux dossiers dont l'opposition a demandé le retrait sans succès. Les deux ont été votés, sans l'opposition qui a refusé de prendre part au scrutin. Le premier concerne la limitation de vitesse sur les routes nationales. Sur la base de moins d'une année d'expérimentation, la majorité dit que l'abaissement à de la vitesse maximum à 80 km/h n'a pas porté ses fruits en matière de sécurité.

Opposée d'emblée à la mesure, la majorité a mis aux voix la création d'un « groupe de travail spécifique le plus large possible » et le lancement d'un « travail préalable d'analyse » en vue d'identifier les routes départementales qui rebasculeront à 90 km/h.

Leader de l'opposition, Philippe Bouty a trouvé la délibération en question bien creuse. « Nos concitoyens auraient été en droit de s'at-



Philippe Bouty (à droite) et Michel Boutant. PHOTO A. POUIGNAUD

tendre à la présentation d'une carte, d'un calendrier. Rien de tout cela », clame Philippe Bouty qui reproche au président Bonneau de faire briller les chromes dans les médias en « grand prêtre de la démagogie ». L'élu confolentais affirme que rien ne pourra être fait avant le vote hypothétique de la loi. Et que la marge de manœuvre des exécutifs départementaux sera limitée sous peine de gros bazar. « Même pas 40 % du réseau », dit-il, sans apporter la validation scientifique de ce chiffre.

## Mix énergétique équilibré

Le dossier éolien a aussi beaucoup fait causer. Hier, la majorité a proposé de demander à l'État de surseoir

pendant deux ans à l'implantation de nouveaux projets éoliens dans une Charente déjà bardée (93 % du parc néo-aquitain dans l'ex-Poitou-Charentes). « Ce n'est pas un projet contre l'éolien mais contre l'excès d'éolien. » Souhaitant la mise en place d'un observatoire, le Département entend aussi peser pour bénéficier d'un mix énergétique plus équilibré, citant le photovoltaïque et l'histoire de l'hydroélectricité dans une Charente qui aurait compté jusqu'à 28 sites.

« Votre moratoire ne changera rien au problème puisque le Département n'est pas compétent pour valider les projets éoliens », répond Philippe Bouty qui conseille à Fran-

çois Bonneau de se concentrer sur ses missions essentielles, notamment sociales. « Là encore, c'est du populisme. »

Un avis que ne partage évidemment pas François Bonneau. Le président de l'exécutif charentais pense qu'en prenant les devants, le Département est parfaitement dans son rôle. Et les missions fondamentales, que ce soit dans les collèges ou avec la signature prochaine avec l'État du plan de lutte contre la pauvreté, ne seraient pas remises au placard. En ouverture, François Bonneau avait même prétendu que « les vents étaient favorables » pour la Charente, rappelant l'arrivée de l'école Airbus, l'installation prochaine de l'École 42 de Xavier Niel ou l'avancée du dossier très haut débit « malgré des aléas passagers comme dans tout projet de cette ampleur ». « Les soutes du bateau Charente débordent de projets », lance-t-il sans ébahir son opposition.

Les deux camps se rejoindront toutefois sur le vote d'une motion sur la réorganisation à venir des finances publiques. « La nécessaire modernisation des services publics est un fait. Elle ne doit toutefois pas s'établir en opposition avec la présence territoriale que le Département souhaite pérenne, à l'instar des citoyens, ni au détriment des collectivités territoriales dont les ressources demeurent contraintes. Nous nous opposons à toute fermeture sèche. »

## Le boulevard Denfert-Rochereau fermé 2 nuits



Dans le cadre des travaux de réfection de la chaussée, le boulevard Denfert-Rochereau, entre le pont de Saint-Jacques et la rue Marchadier, et la Rampe du Château seront totalement fermés à la circulation du 25 au 26 juin et du 26 au 27 juin, entre 19 h et 7 heures PHOTO: IGNATIUS NGUI IFFINI

# Y a-t-il un problème avec la députée Marsaud ?



## LE PIÉTON

**POLITIQUE** En deux ans, Sandra Marsaud s'est séparée de huit collaborateurs. Certains d'entre eux ont préféré claquer la porte, pointant des problèmes de comportement de la députée

Jonathan Guérin  
j.guerin@sudouest.fr

Souvenez-vous, c'était en juin 2017. Une vague En Marche déferlait sur la France aux élections législatives. C'est dans ce contexte que Sandra Marsaud a été élue députée de la deuxième circonscription de la Charente.

Deux ans plus tard, un point en particulier retient l'attention. Celui des assistants parlementaires. Le moins que l'on puisse dire est qu'ils se sont succédé à ses côtés. Sur le site de l'Assemblée nationale, la fiche de la députée témoigne de cette valse. Selon notre décompte, huit personnes (au moins) ont été employées comme collaborateurs. Alors, y a-t-il un problème avec la députée Marsaud ?

Pour répondre à cette question, « Sud Ouest » a directement sollicité les personnes concernées. « Je fais partie des rares personnes avec qui ça s'est bien passé », témoigne l'une d'elles. Quatre autres n'ont pu être joints. Trois ont accepté de nous parler. « Anonymement, pour ne pas risquer d'avoir des problèmes » dans leurs fonctions actuelles.



Sandra Marsaud, ancienne fonctionnaire de l'Assurance maladie, a été élue députée de la circonscription de Cognac le 18 juin 2017, avec 61 % des voix. PHOTO ARCHIVES I.G.

« **Opressante et colérique** » Qu'ils soient employés à la permanence de Jamac ou bien à l'hémicycle, ces trois collaborateurs livrent, chacun de leur côté, un tableau identique. « Je ne connais pas la définition légale du harcèlement, mais la situation que nous avons vécue avec Sandra Marsaud s'en rapprochait », entame l'un de ses anciens salariés.

En quoi consistent ces faits ? « Elle oblige souvent à faire les dossiers plusieurs fois. Je me doutais qu'elle ne les lisait pas. Alors j'ai inséré du faux texte en latin.

Le dossier m'est revenu en disant que ça n'allait pas. Mais elle ne l'avait pas lu... » Un autre confirme : « Elle n'était jamais satisfaite du travail. Elle fait des remarques sur tout et n'importe quoi, à longueur de journée. Les messages étaient incessants. Le soir, il fallait même faire un mail très détaillé expliquant tout ce que nous avions fait dans la journée, preuve à l'appui. Être contrôlé, d'accord, mais fliqué, non. C'était au-delà de l'acceptable. Des patrons, j'en ai eu beaucoup. Mais des comme ça, jamais. Elle s'adresse à ses col-

laborateurs sans tact, à la limite des insultes. Même constat chez un troisième témoin. « Travailler avec Sandra Marsaud est extrêmement difficile. Elle est hyperexigente, mais surtout oppressante et colérique. » Ces conditions de travail ont des répercussions sur l'équipe. « Les gens sont en souffrance : ils se demandent en permanence à quelle sauce ils vont être mangés. Mais la députée n'est pas toujours comme ça. Il y a des moments où elle est très attachante, et d'autres où son humeur est volcanique. »

**Trois collaborateurs aujourd'hui** Ce tempérament à tout le moins lunatique expliquerait les changements fréquents dans son équipe. « Le turn-over parle de lui-même », confie un ancien. « J'ai préféré me retrouver au chômage plutôt que d'endurer ça plus longtemps, assure un autre. Pour expliquer nos départs, elle nous fait passer, à l'extérieur, pour des incompetents ; mais nous travaillions tous à un niveau plus que satisfaisant. C'est nous qui sommes partis. » Un troisième assure : « Pour ma part, j'essayais de faire tampon quand je voyais que ça allait trop loin. Mais certains s'en sont rendus malades et sont partis peu de temps après leur arrivée. » Aujourd'hui, l'équipe de Sandra Marsaud est composée de trois personnes.

## LREM ne savait pas

Les problèmes de comportement évoqués par les anciens collaborateurs de Sandra Marsaud sont-ils connus de son parti ? Thomas Mesnier, député d'Angoulême, indique avoir été informé des problèmes de recrutement de sa collègue. Toutefois, il affirme ne rien savoir des accusations proches du harcèlement. « Si ces allégations sont fondées, ce genre de faits n'a pas sa place à LREM », commente-t-il.

En tout cas, à l'Assemblée nationale, le microcosme n'ignorerait pas que la députée de Cognac a une certaine réputation. Un ancien collaborateur de la députée charentaise qui travaillait à Paris s'épanche : « Sandra Marsaud appartient à cette catégorie de députés élus un peu par hasard. Une fois en poste, on s'est rendu compte de leur manque de compétences. Ils ne sont pas préparés à ce type de fonction et gèrent leurs assistants comme des salariés d'une entreprise, sans connaître le métier d'attaché, ce que l'on peut demander ou pas. »

Dans l'hémicycle, on s'étonne en tout cas des statistiques : 11 assistants parlementaires en vingt-quatre mois, cela revient à un nouveau tous les deux mois en moyenne. « C'est clairement beaucoup plus que les autres députés », atteste une source à l'Assemblée.

## SA RÉPONSE

Nous avons transmis les déclarations de ses anciens collaborateurs à Sandra Marsaud, afin qu'elle apporte sa vision des faits allégués.

« Ces propos me peinent beaucoup, répond-elle. Je réfute tout ce qui est dit. C'est même à la limite de la diffamation. Et comme les propos sont anonymes, je ne peux même pas m'expliquer. » Alors, comment justifier ces témoignages concordants ?

« Je peux concevoir que l'on ne se soit pas trouvé professionnellement avec certains anciens assistants. Mais ils sont partis pour d'autres projets. Leur départ n'est pas de mon fait. Je suis très sereine par rapport à ça. » Sur les 11 assistants parlementaires qu'elle a accumulés en deux ans, voici son explication : « Cela fait partie des aléas d'une équipe. »

A assisté à un moment d'émotion, hier. Cela fait dix ans, jour pour jour, que les pompiers ont démantelé la caserne de la rue de Bellefonds à celle de Croin. Pour l'occasion, les hommes du feu ont organisé un instant de nostalgie. Les camions sont garés dans l'ancienne cour, face à la gendarmerie. Les retraités ont même pu refaire un tour dans les locaux, pour serappeler quelques souvenirs.



PHOTO I.G.

**Le Chantilly**  
2 SALLES  
Nouvelle déco  
SERVICE RAPIDE  
Formules à partir de 11,50€  
Menus à partir de 13,50€  
DU LUNDI AU VENDREDI MIDI  
PAËLLA & COUSCOUS  
SUR PLACE OU À EMPORTER  
146, avenue Victor Hugo  
COGNAC - 05 45 32 43 07

## AGENDA

### AUJOURD'HUI

**Exposition.** De 10h à 12h 30 et de 14h à 19h, photos de musiciens Triemplin de Blues Passion à la librairie Le Texte Libre.

**Lindy hop.** De 16h 30 à 18h, le centre d'animations organise un stage de découverte du lindy hop (tarif de 7€ à 10€), suivi d'un bal de 18h 15 à 20h 15 (entrée libre, participation volontaire, prix conseillé 5€). Réservation 05 45 32 17 28 ou coordination@centre-animation.com.

« **Porté par le courant** ». De 11h à 18h, exposition en dentelle de papier de l'artiste danoise Anja Madsen-Pemot, à l'Espèce Découverte. Tél. 05 45 36 03 65.

« **Drôles de drôles** ». De 14h à 18h, une centaine de pièces évoquent l'enfance dans le Cognacais entre 1900 et 1960, au Musée d'art d'histoire.

## UTILE

**Fourrière autos.** Société Adas, 93 avenue de Barbezieux à Châteaubernard. Tél. 05 45 81 16 10.

# Des batailles à mener

**CONSEIL MUNICIPAL** Le permis de louer et l'opposition à l'agrandissement de la zone commerciale de Montplaisir au menu

Didier Faucard  
d.faucard@sudouest.fr

Fait in habituel, le Conseil municipal a débuté en musique jeudi soir. En effet, Michel Gourinchas avait invité les Griots de Kossi, ensemble burkinabé. Plutôt sympa.

On pouvait, ensuite, entrer dans le vif de la réunion au cours de laquelle deux sujets se sont détachés. Le premier concerne le « permis de louer » que la municipalité souhaite mettre en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain. On connaissait le « permis de tuer » de James Bond, le « permis de louer » de Michel Gourinchas, quésaco ? « C'est un moyen de supprimer les logements indignes. Ils sont encore trop nombreux », résumait le maire.

Dans le cadre de cette disposition, toute mise en location sera soumise à l'autorisation du maire qui aura un mois pour la délivrer ou non. Tout loueur qui ne présentera pas de demande ou passera outre un refus pourra se voir infliger par le préfet une amende allant de 5 000 à 15 000 €. « Ce n'est pas qu'une action punitive. Les gens qui s'engageront à améliorer le logement pourront recevoir des aides financières », expliquait le maire.

Deux secteurs ont été particulièrement ciblés. « Nous ne pouvions pas étendre ça à toute la ville. Nous nous sommes concentrés là où le problème était le plus important ». Sont donc concernés dans le centre : la rue Monseigneur-Lacroix (côté impair, du 1 au 3) ; la rue du Prieur-



Les Griots de Kossi ont mis le Conseil en musique. PHOTO D.F.

ré (côté pair du 8 au 34, côté impair du 13 au 35) ; l'impasse des Récollets (côté impair, du 1 au 11) ; l'impasse du Prieur (toutes les adresses) ; rue Chalais (côté impair, du 15 au 63), Canton Chalais (toutes les adresses) ; rue des Jardins (côté pair, 2 au 24), rue Houlette (toutes les adresses) et rue du Travail (côté pair, 12 au 18).

Et à Saint-Jacques : avenue de Latre-de-Tassigny (côté pair du 40 au 48) ; rue de Boutiers (côté pair du 2 au 46, côté impair du 1 au 55) ; rue Jules-Brisson (côté pair, du 2 au 74, côté impair du 1 au 55) ; rue d'Angelier (côté pair, du 2 au 46).

#### Un maire en colère

L'autre cheval de bataille du maire est l'extension de la zone commerciale du rond-point de Crouin, rue de Montplaisir (« Sud Ouest » du jeudi 20 juin). Il a dit et redit son opposition à ce projet et a demandé au conseil de lui permettre de saisir la

Commission départementale d'aménagement commercial, ce qui a été voté. Ce qui chagrine particulièrement Michel Gourinchas, c'est que la pharmacie de Crouin a décidé de rejoindre ce projet dans une volonté d'agrandissement, « je comprends cette volonté mais je trouve regrettable de voir ce départ d'un quartier sensible, prioritaire. D'autant que deux médecins sont installés et que deux infirmières ont, également, annoncé leur volonté d'y venir. Là-dessus, je ne peux rien faire, mais je vais faire part de mon désaccord aux services de l'État ».

Une position partagée par les élus, « c'est une erreur stratégique », affirmait Marianne Reynaud. « Mais les politiques ont aussi leur part et notamment l'Agglo qui ne fait rien pour endiguer cette installation sur les ronds-points », taclait Emilie Richard, se référant à l'installation annoncée de Pâtapain du côté du rond-point de Saintes.

## Une fête qui déménage



La Fête de la musique a retrouvé un ancien cocon, le théâtre de la nature, hier soir, avec les Abattoirs à la baguette. Après la West Rock School, place à Peru Andino et ses danseurs. PH. MOURARD



Le danseur des Griots de Kossi place François-Ier, hier soir



Ambiance salsa devant le Garage Bar, place du Canton



# Le jardin de l'X'eau est prêt

**ÉQUIPEMENT** La piscine avait connu quelques problèmes avec sa pelouse. Le site est enfin totalement prêt. Il a été inauguré hier



**La pelouse ne devrait plus être aussi irritante qu'avant.** PHOTO J.G.

Pour sa première année d'ouverture, le complexe aquatique X'eau a connu un véritable succès populaire. Environ 170 000 personnes sont venues tester la piscine de Grand-Cognac, à Châteaubernard. Ce satisfecit pour l'Agglomération a toutefois connu un bémol : les parties extérieures étaient jugées assez peu propices aux jeux d'été. « Il y avait effectivement des soucis », reconnaît Réginald Galland, le directeur. « Plusieurs personnes se sont plaintes que la pelouse était particulièrement problématique. »

Un euphémisme. L'herbe avait tendance à irriter ceux qui s'aventu-

raient dessus. « Nous avons donc réfléchi à ce que l'on pouvait faire pour y remédier. » Après deux mois de travaux, le résultat a été inauguré hier.

Ce jardin est donc bien vert, et fleuri. Il est agrémenté de plusieurs parasols. En revanche, pas question d'y installer des bains de soleil. « Il faut marquer une vraie différence la zone bien-être, qui possède des transats, justifie le directeur. Mais on ne ferme pas la porte à une évolution : peut-être qu'on en proposera en location à petit prix cet été. » L'autre innovation réside dans la terrasse de 75 m<sup>2</sup>. « J'ai insisté pour

qu'il y ait un coin repas », précise Gérard Faurie, le vice-président en charge des sports à l'Agglo. C'est chose faite pour environ 25 000 euros. Des tables, des chaises et des parasols ont été disposés tout près du coin snack. « On s'est rendu compte qu'il fallait installer ces choses auxquelles on n'avait pas pensé », détaille les spécialistes.

Voilà donc l'X'eau totalement opérationnel. Avec les fortes chaleurs prévues la semaine prochaine, il est probable que cette nouvelle pelouse sera bien vite étrennée.

**Jonathan Guérin**